

Avis du Bureau de la CLE

Projet de remise en service du Moulin de la Porte avec augmentation de puissance de 20% – version 3 (03)

Dans le cadre de l'enquête administrative relative à la remise en service du droit fondé en titre du Moulin de la Porte sur la commune d'Ebreuil, la DDT 03 a sollicité une nouvelle fois l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sioule par courriel daté du 2 février 2023.

En application de l'article R.214-10 du code de l'environnement, la CLE dispose d'un délai de 45 jours à la date de transmission du dossier, soit jusqu'au 19 mars 2023 pour émettre son avis. Toutefois, la DDT 03 attend un avis pour le 1^{er} mars 2023. Conformément aux règles de fonctionnement de la CLE, le Bureau est compétent pour émettre cet avis.

Suite à la consultation électronique qui a eu lieu du 21 au 28 février 2023, le bureau de la CLE :

- **Rappelle qu'il s'agit du 5^{ème} avis sollicité sur ce projet.** Le dernier, favorable sous réserve d'optimiser les dispositifs de franchissement et de dévalaison, remonte à septembre 2022.
- **Considère que le pétitionnaire a tenu compte de certaines réserves/recommandations émises.** Le nouveau projet prévoit l'optimisation de la passe à bassins en rive gauche, la reprise de la passe mixte existante en rive droite, l'ajout de dispositifs de contrôle et des précisions en ce qui concerne la gestion des espaces naturels et des espèces exotiques envahissantes.
- **Souligne l'engagement du pétitionnaire pour faire avancer la restauration de la continuité écologique au droit de l'ouvrage, obligation qui incombe normalement à la commune d'Ebreuil, mais regrette que la passe en rive droite ne soit pas entièrement revue pour une franchissabilité multi-espèce.**
- **Considère que les modifications du projet de passe à bassins en rive gauche devraient accroître l'efficacité du dispositif de franchissement mais pourrait encore être optimisé.** L'entrée piscicole a été élargie à 80 cm pour respecter les standards en matière de dimensionnement et son attractivité devrait être renforcée suite à son décalage par rapport à la sortie de la turbine (moins de turbulence). Les nouvelles configurations des bassins n°1 et 6 sont plus adaptées. La passe à bassin étant sur un bras secondaire, un débit d'attrait supplémentaire en pied de passe permettrait de mieux orienter les poissons (sans pour autant remettre en cause le dimensionnement de la passe). A noter, que les passes dimensionnées avec 800 l/s ont montré de très bonnes efficacités.
- **Considère que le dispositif de dévalaison devrait être plus efficace suite aux modifications. Pour autant, le manque recul sur le fait que la passe à poisson serve de dispositif de dévalaison ne permet pas de statuer avec certitude sur l'efficacité de la dévalaison.** Un 2^{ème} exutoire frontal serait préférable.
- **Considère que la reprise de la passe mixte en rive droite et notamment le pré-barrage en aval restaurera la continuité écologique au droit de l'ouvrage pour le saumon et la truite, espèces patrimoniales de la Sioule.** Les autres espèces pourront franchir l'ouvrage via le dispositif multi-espèce au droit de l'usine, sous réserve du fonctionnement de la turbine.

- Considère que les compléments apportés concernant les dispositifs de contrôle (échelles limnimétriques et caméra de surveillance), couplés avec l'entretien tel que proposé, sont un gage de bon fonctionnement. A noter que l'entretien de la passe mixte n'est pas du ressort du microcentralier mais de la commune.
- Considère ainsi que le projet est compatible avec les objectifs de restauration de la continuité écologique du SAGE Sioule mais pourrait être plus exemplaire compte tenu de la hauteur des enjeux milieux aquatiques sur ce secteur.

EN CONCLUSION

Le bureau de la CLE du SAGE Sioule émet un
AVIS FAVORABLE avec 2 réserves et 1 recommandation
au projet de remise en service du Moulin de la Porte à Ebreuil (03).

Réserves :

- Prévoir un 2^{ème} orifice de dévalaison frontal au niveau du plan de grille
- Prévoir un débit d'attrait complémentaire en pied de passe à bassin en rive gauche (300 m3/s)

Recommandation :

- Garder une vigilance sur l'état fonctionnel de la passe mixte en rive droite et informer la commune en cas de problème.

Ebreuil, le 1^{er} mars 2023

Gilles JOURNET

Président de la CLE

